Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260320-2026_03_20_016-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 20 mars2026
Délibération N°2026-03-20-016

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 16/03/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux.

Absent représenté : néant

Secrétaire de séance : Marlène Renoux

---

4. Election des Adjoints

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevé sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de nom que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, Le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire a été déposée, la liste de M. Eric Le Moal, composée de Eric Le Moal, Marie Odile Duval et de Dominique Clouin. Cette liste a été jointe au procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux des résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de liste. Il a ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau.

Résultat du premier tour du scrutin

Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins nuls : 1
Nombre de bulletins blancs : 0

15, Rue du Bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260320-2026_03_20_016-DE

Nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Nom et prénom	Suffrages obtenus	En lettres
Eric Le Moal	14	Quatorze

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Eric Le Moal Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.
Monsieur Eric Le Moal, Madame Marie Odile Duval et Monsieur Dominique Clouin reçoivent de Monsieur Le Maire l'écharpe des adjoints.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Christian LE ROI



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture